

Questions au Feuilleton

M. Riis: J'ai pensé que, préoccupé par vos charges, monsieur le Président, vous ne prêtiez peut-être pas très attention.

Je résumerai en disant que les requérants réclament que soit tenu un débat national sur l'accord commercial et que ce débat se termine par des élections générales.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, en conformité avec l'article 106 du Règlement, j'ai le devoir et l'honneur de présenter une pétition de plusieurs de mes électeurs qui, inquiets de l'accord commercial, s'y opposent et estiment qu'il devrait être soumis aux suffrages populaires. Par conséquent, les requérants demandent au gouvernement de dissoudre la Chambre et de s'en remettre au peuple dès immédiatement.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, en conformité avec l'article 106 du Règlement, je désire présenter six pétitions de concitoyens de l'Ontario qui déclarent que l'accord commercial menace la souveraineté canadienne, que le gouvernement est sans mandat à ce sujet, que la capacité de planifier du Canada est menacée et que l'accord commercial aurait pour résultat d'intégrer le Canada à la base industrielle de défense nord-américaine. Par conséquent, les requérants réclament la tenue d'un débat national qui se terminerait par des élections avant la signature d'un tel accord.

ON DEMANDE QUE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE DEVIENNE
UN PARC

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui présenter une pétition émanant des habitants de Scarborough, North York, Don Mills, Toronto, Burlington et Etobicoke concernant la vallée de la rivière Rouge à Scarborough. Les pétitionnaires soulignent que cette région est un site naturel unique qu'il est dans l'intérêt national de protéger pour empêcher la disparition d'espèces en voie d'extinction.

Je me joins au conseil municipal de Scarborough et aux pétitionnaires pour appuyer cette demande. Le conseil municipal de Scarborough se réunit ce soir pour modifier le plan officiel afin de permettre l'aménagement d'un parc. Les pétitionnaires demandent au Parlement de négocier avec la province de l'Ontario afin que la vallée de la rivière Rouge soit déclarée terre patrimoniale ou devienne un parc provincial.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition pour rappeler au gouvernement conservateur qu'il n'a pas reçu de mandat du peuple canadien pour conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. Le premier ministre a promis que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise. En privant le gouvernement canadien du pouvoir de contrôler la propriété étrangère, de mettre à profit les ressources énergétiques du pays dans l'intérêt des Canadiens et d'offrir les mêmes chances à toutes les régions du pays, le projet d'accord commercial nie au Canada le droit de décider de son propre avenir économique.

Non seulement prive-t-il les Canadiens d'un accès sûr au marché américain, mais il menace des centaines de milliers d'emplois au Canada.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de procéder à sa dissolution afin de permettre à la population du Canada de se prononcer sur le projet d'accord de libre-échange dans le cadre d'élections générales.

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le président, j'ai ici une pétition dûment certifiée et signée par un certain nombre de Canadiens. Les pétitionnaires s'inquiètent de ce que le gouvernement conservateur ne dispose d'aucun mandat pour conclure un accord commercial avec les États-Unis et font état des conséquences négatives de cet accord.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de procéder à sa dissolution afin de permettre à la population du Canada de se prononcer sur le projet d'accord de libre-échange dans le cadre d'élections générales.

• (1200)

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition dûment certifiée en vertu de l'alinéa 106 du Règlement qui m'a été envoyée par des électeurs de ma circonscription, notamment des résidents de La Salle, Windsor, Belle River et Tilbury. Cette pétition déplore le fait que le gouvernement conservateur, sans mandat du peuple, a conclu une entente commerciale avec les États-Unis et souligne le fait que le premier ministre (M. Mulroney) a promis lors de ces négociations commerciales que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise alors que cette entente empêchera le Canada de planifier librement son avenir économique et compromettra ainsi notre capacité à construire une société distincte de celle des États-Unis. Je presse donc ce gouvernement de dissoudre le Parlement et de demander aux Canadiens de se prononcer sur cette question.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, j'ai aussi le plaisir de présenter une pétition signée par un certain nombre d'électeurs de la Nouvelle-Écosse. La pétition a été dûment enregistrée par le greffier des pétitions. Comme en conviennent de nombreux partisans et de nombreux adversaires du libre-échange, les signataires de cette pétition estiment que le gouvernement devrait tenir des élections sur le sujet du libre-échange étant donné qu'au moment de la signature de l'accord, il ne possédait pas le mandat lui permettant de conclure une entente commerciale avec les États-Unis.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, nous répondrons aujourd'hui aux questions n° 329, 363 et 366.